

Rapport du Président

Commission permanente

lundi 16 décembre 2024

N° CP-2024-10-6-6

N° **applicatif** 11182

6^{ème} Commission

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

Direction

Direction Europe et transfrontalier

Service consulté

SUBVENTION FONDS DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE

Résumé : La Collectivité européenne d'Alsace assure le chef-de-filât de la coopération transfrontalière sur le versant français du Rhin supérieur. A ce titre, elle a notamment adopté en décembre 2022 le Schéma Alsacien de Coopération Transfrontalière, qui recense actuellement plus de 140 projets, ainsi que le Fonds de coopération transfrontalière en juin 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 10 000 € à la Compagnie du Rhin supérieur pour son projet de spectacle « LottEmma », au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure.

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n°CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

Le projet suivant est instruit au titre du dispositif « projets d'envergure » du Fonds de coopération transfrontalière.

Projet de spectacle « LottEmma » dans le cadre des 80 ans de la paix en Europe

La Compagnie du Rhin supérieur – Die Oberrheintruppe, est une association de spectacle vivant transfrontalier qui porte le projet de création du spectacle « LottEmma » à l'occasion des 80 ans de la paix en Europe. Dans le cadre du spectacle, la troupe fait appel à des artistes de la région du Rhin supérieur.

Le spectacle retrace la fuite de deux femmes, Lotte et Emma, une allemande et une française, lors de la Seconde Guerre mondiale, sur la base de biographies et témoignages.

La pièce est bilingue, avec des surtitres, et la création est faite sous la direction d'un tandem franco-allemand experts du théâtre d'ombres et d'objets.

En complément des représentations seront organisées des lectures publiques, suivies de discussions (bord-plateau) avec le public transfrontalier. Le projet se déroule du 1^{er} janvier au 31 mai 2025. La phase de création a lieu de janvier à fin février et les représentations sont prévues au courant du mois de mai à Drusenheim, Freiburg, Kehl et Strasbourg, et d'autres lieux dans la région du Rhin supérieur sont en cours de négociation. Des actions de médiation envers les jeunes sont également prévues, notamment au lycée franco-allemand de Freiburg. D'autres établissements scolaires alsaciens et allemands, en cours de détermination, auront également l'opportunité de bénéficier de ces actions.

Le budget prévisionnel détaillé figure en annexe au présent rapport. Il s'élève à 78 118 €. Il est proposé de soutenir le projet à hauteur de 10 000 €.

Des informations plus détaillées, et notamment le budget prévisionnel, figurent en annexe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement à hauteur de 10 000 € à la Compagnie du Rhin supérieur pour son projet de spectacle « LottEmma » au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure.

Une avance de 50% sera versée au démarrage du projet et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées en fin de projet.

Les crédits seront prélevés sur l'imputation budgétaire suivante :

<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(903) 65-65748-042</i>	<i>10 000 €</i>
<i>TOTAL</i>					<i>10 000 €</i>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.